

ministre canadien rendait visite à la République démocratique du Vietnam, que nous avons reconnue il y a tout juste quelques semaines pour témoigner de l'impartialité dont nous voulons entourer notre mission auprès de la Commission internationale de contrôle et de surveillance.

Toutes mes conversations avec les chefs politiques d'Hanoi et de Saigon ont porté essentiellement sur le maintien de la participation canadienne à la Commission.

Comme je le mentionnais tout à l'heure, les dirigeants que j'ai rencontrés étaient tous d'avis que le Canada devait continuer de siéger à la Commission. La plupart d'entre eux ont souligné que le retrait prochain du Canada pourrait avoir des conséquences graves. J'ai également reçu des communications dans ce sens de la part des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Indonésie et de la Chine. Je n'ai pris aucun engagement avec qui que ce soit à l'époque et, au risque de vous décevoir, je n'en prendrai pas davantage aujourd'hui, puisque le Gouvernement n'a pas terminé son étude de la question.

Si tous ces conseils étaient orientés dans le même sens, chaque partie avait néanmoins ses raisons propres de nous inciter à rester.

Les pays qui ne sont pas directement mêlés au conflit vietnamien considèrent, et cela s'entend, qu'une présence internationale quelconque vaut mieux que l'absence totale de représentation, et que la participation du Canada est particulièrement souhaitable. Pour notre part, les 19 années que nous avons passées au Vietnam nous ont depuis longtemps fait perdre de telles illusions.

L'attitude des dirigeants du Vietnam du Sud m'a semblé très nette. Ils ne se leurrent pas quant à la possibilité que la CICS puisse s'acquitter efficacement des fonctions que lui confie l'Accord de Paris. En fait, je suis parfois porté à croire que notre conception de la façon dont la CICS devrait fonctionner tient d'une aimable excentricité de notre part. J'ai expliqué très franchement aux Vietnamiens, tant du Sud que du Nord, que la composition de la Commission rendait virtuellement impossible la présentation d'un rapport défavorable au Vietnam du Nord ou à ses alliés du Sud et qu'en revanche, vu son impartialité, le Canada n'hésiterait pas à appuyer les résultats d'une enquête qui seraient défavorables à la République du Vietnam si l'objectivité des faits les justifiait. Nous ne sommes pas là pour représenter l'une ou l'autre des parties au conflit même s'il appert de toute évidence que c'est précisément ce que d'autres membres de la Commission internationale se donnent pour mission.